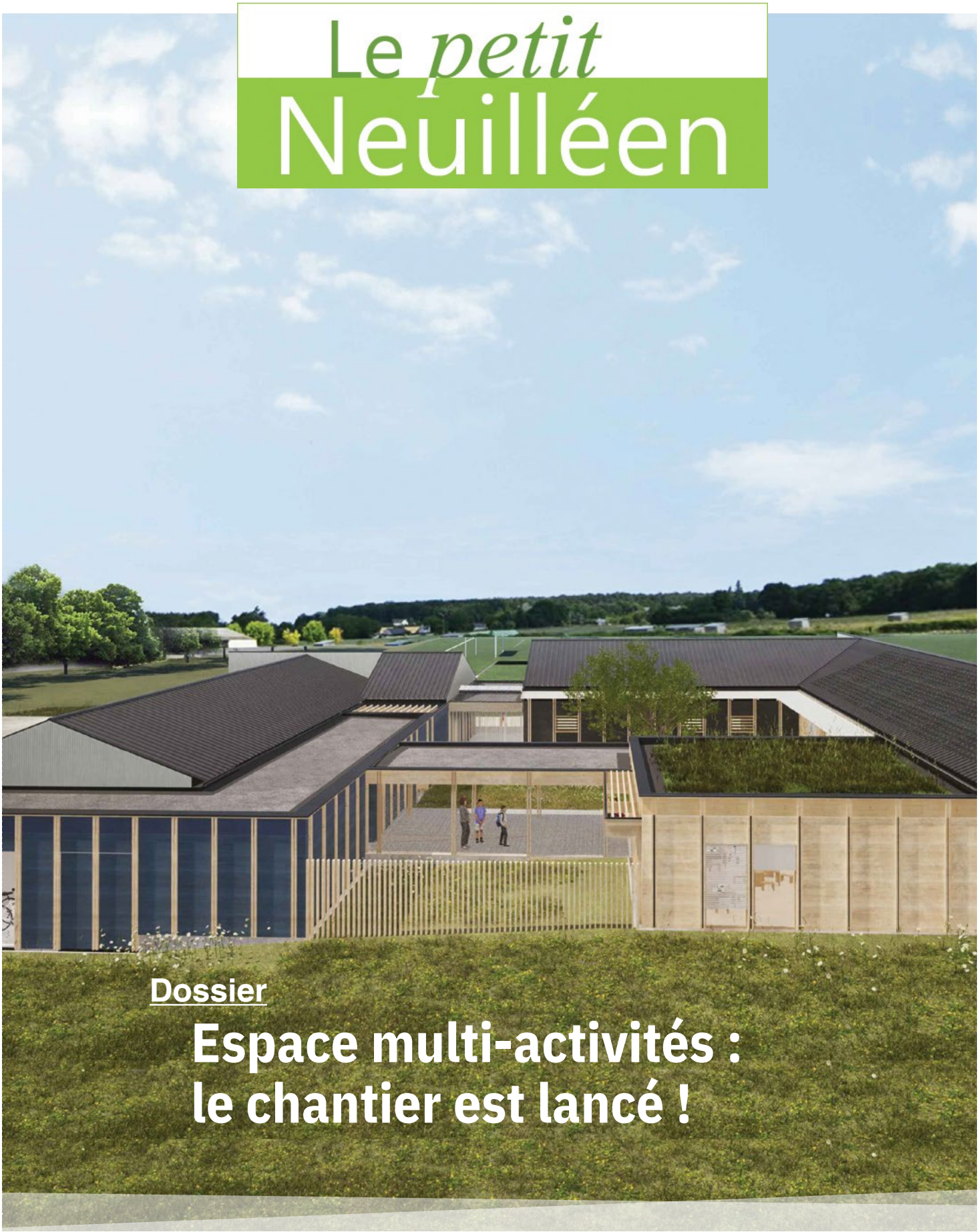
# Le petit Neuilléen



**Dossier**

## Espace multi-activités : le chantier est lancé !

Ambiance chaleureuse au repas des aînés
*page 9*

Rando : Succès pour la Neuilléenne
*page 13*

Romain, un jeune apprenti médaillé d'or
*page 15*

# L'édito

**Le petit Neuilléen**
*Le journal d'information de la commune de Neuillé*

N°145 - Octobre 2026

Directeur de publication : Guy Bertin

Coordinateur de publication : Vincent Benoist

Crédits photographiques : V. Benoist, C. Boireau, V. Roy, C. Pulice, Atome Architecture

Impression : Imprimerie Valdeloire - Saumur
Publication éditée à 520 exemplaires

**Mairie de Neuillé**
8, place Saint-Médard,
49680 Neuillé

Tel. 02 41 52 51 10

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 09h00 à 12h15

secretariat@neuille.fr
www.mairiedeneuille.fr

mairie49neuille

mairieneuille

## Le mot du maire



Chères Neuilléennes et chers Neuilléens

À la sortie d'un été de canicule et de sécheresse, nous sommes « contents » de retrouver de la fraicheur et un peu de pluie qui reviennent verdir nos paysages. Cette situation vécue est sans précédent dans notre histoire commune, avec des températures caniculaires de plus de 40 °C sur plusieurs jours et des nuits à 30°C. Ces conditions nous interpellent de plus en plus, car est-ce un épiphénomène ? est-ce une récurrence ? quelle sera sa fréquence ? Une chose semble s'établir sérieusement avec ce changement climatique qui devient réalité. Face à ce constat partagé, la commune s'engage sur les deux leviers que sont l'Atténuation et l'Adaptation :

- Atténuation par l'orientation sur la décarbonation, avec le retrait des deux citernes gaz à l'école remplacée par la géothermie, à la salle Branchereau par une PAC air-eau, par la plantation d'arbres fruitiers, la diminution des fleurs d'embellissement suspendues, la végétalisation de notre place, de notre cimetière, la création d'un hangar communal avec 400 m² de panneaux photovoltaïques, la toiture du nouvel espace Branchereau avec 100 m² de panneaux supplémentaires, tous nos luminaires (intérieur et extérieur) en basses consommations....

- Adaptation par la climatisation existante à l'école (ESJ) pour que nos enfants aient un espace de fraicheur, une climatisation dans une salle dans la nouvelle construction, une étude pour la mairie et pour le restaurant. Des films anti-chaleur sur nos vitres écoles et à la salle branchereau. L'objectif sera de proposer dans chaque équipement de la commune, un espace pour avoir de la fraicheur, ouvert au public. Un projet de citerne de récupération d'eau de pluie au hangar communal, pose d'une borne de recharge électrique sur la place St Médard....
Aujourd'hui encore plus, cette réflexion s'inscrit dans notre fonctionnement et dans nos investissements.

Lors de mon édito précédent, je vous alertais de la situation de notre supérette API. La sanction est tombée puisque le contrat a été dénoncé, et qu'à ce jour le local a été enlevé. Je ne peux que regretter avec vous cette situation, mais derrière toute activité il y a toujours un équilibre économique à atteindre, et aucune des 3 supérettes (Hommes, Villebernier et Neuillé) n'ont atteint l'objectif à minima. Le changement de direction récent de cette entreprise a amené des décisions brutales imposées aux communes. Ce que nous ne pouvons que regretter.

Dans un environnement anxiogène sur le plan international, une dette qui ne cesse d'augmenter, une partie de la jeunesse qui exprime ses angoisses sur leur avenir, sur leurs conditions de travail et sur parcoursup, devant les médias qui nous rapportent en boucle tout ce qui ne va pas, il faut vraiment que nous prenions du recul pour garder ce qui a toujours été la force de notre société à savoir s'adapter et rebondir. Comme il se dit « le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté ».
Je préfère donc partager avec vous mon optimisme quand je vois comment notre village vit dans son quotidien, la fête de notre tablée, le repas de nos anciens avec 7 jeunes du village qui ont assuré le service et apporté leur spontanéité, leur fraicheur et leur sourire, l'opération nettoyons le Suzon, le moment partagé de l'éclipse du soleil, les fêtes des écoles....autant de moments de rencontres et d'émotions qui font la vie de notre village et qui le rendent si agréable.

Merci à tous ceux qui apportent leur engagement dans ces manifestations et à l'équipe qui m'accompagne. J'aurai le plaisir de vous accueillir avec le conseil municipal lors de la cérémonie des vœux le jeudi 21 janvier à 19H.

À bientôt, Guy Bertin



# Un nouvel espace multi-activité pour Neuillé

Les travaux de la future salle multi-activités ont débuté au printemps et se poursuivront jusqu'au mois de mai 2027. Ce projet d'envergure, porté par l'équipe municipale depuis près de six ans permettra d'offrir aux habitants et aux associations de nouveaux espaces d'activités et de loisirs. À travers ce dossier, nous vous proposons de découvrir ce futur équipement, son aménagement et les espaces qui le composeront.



Vue depuis le parc de la salle des loisirs.

## La salle Branchereau

Construite en 1975, l'actuelle salle Branchereau a longtemps été la salle des fêtes du village, jusqu'à la construction de la salle des loisirs en 2002. Pendant plus de 25 ans, elle a accueilli de nombreuses fêtes et évènements, des bals, des cérémonies, des repas...
Rénovée à plusieurs reprises, elle reste aujourd'hui un équipement indispensable pour la commune et répond encore aux besoins quotidiens avec la cantine scolaire et le centre de loisirs. Dans le nouveau projet, la municipalité a fait le choix de préserver le bâtiment en l'intégrant pleinement dans la nouvelle structure.
En revanche, les vestiaires du club de foot et la buvette construits au début des années 80 ont été démolis pour laisser place à de nouveaux locaux plus adaptés.



*Inauguration du stade, des vestiaires et de la buvette en 1982.*



*Les vestiaires et la buvette avant leur démolition*



*Démolition du bâtiment*



*Après la démolition*



*Début des travaux - mai 2026*



*Réunion de chantier hebdomadaire*



*Travaux de fondations et de passage des réseaux*

# Visite du futur bâtiment

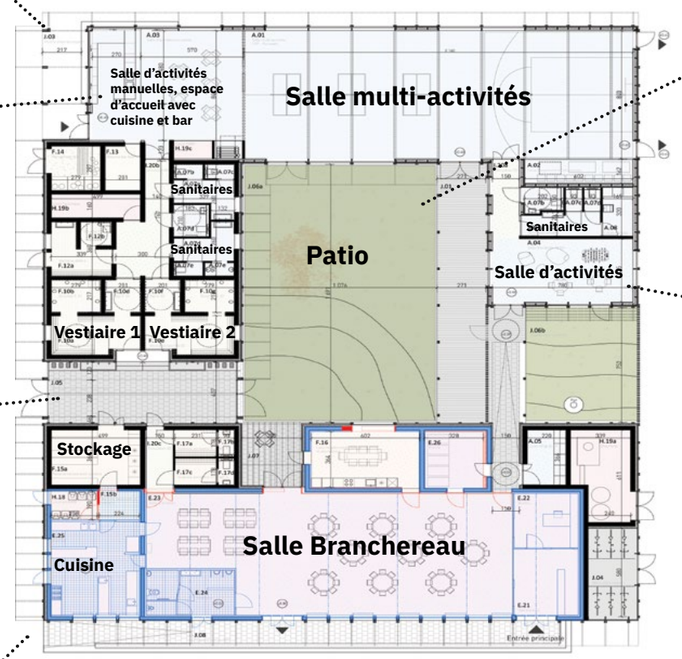
La nouvelle structure s'organisera autour de deux blocs distincts : **Le premier bloc**, construit en « dur » avec parois maçonnées, isolation par l'extérieur et un bardage bois coloré, regroupera les vestiaires, les sanitaires et un local technique. Dans le prolongement de la salle Branchereau existante, une extension réalisée selon les mêmes principes architecturaux accueillera un espace de stockage alimentaire pour la cantine ainsi que des vestiaires destinés au personnel. **Le second bloc**, réalisé en ossature bois et habillé d'un bardage en bois naturel, sera dédié aux activités et aux animations. Il comprendra une grande salle multi-activités, une salle réservée à l'accueil de loisirs, un local de rangement, des sanitaires et un espace dédié aux activités manuelles.



**Vue depuis l'angle nord-ouest.** À gauche de l'image se trouvent la salle multi-activités et l'espace d'accueil du public avec le bar. Ces espaces seront largement ouverts sur l'extérieur grâce à de grandes baies vitrées, favorisant l'apport de lumière naturelle. Le bâtiment à droite, en redescendant vers le parking, regroupe les vestiaires et les sanitaires. L'accès à la salle se fera depuis l'espace couvert situé au premier plan.

**Espace d'activités manuelles,** destiné aux enfants du centre de loisirs et à l'accueil des associations et du public. Équipé d'une cuisine et d'un bar.








**Depuis le terrain de foot.** Vue sur les vestiaires à gauche et sur la cuisine et l'espace de stockage à droite.



**Vue sur la façade principale depuis le parking.** Au premier plan, l'actuelle salle Branchereau sera conservée. Peu de travaux sont prévus sur cette partie : seule une casquette équipée de panneaux solaires viendra compléter la façade afin de la protéger du soleil direct et améliorer le confort du bâtiment.

Sur la gauche de l'image, une extension de la cuisine actuelle permettra d'agrandir le bâtiment et d'aménager un espace dédié au stockage des denrées alimentaires.

*Sources : Plans, images, illustrations : Cabinet d'Architecte Atome Saumur*



**La salle multi-activités.** Cet espace polyvalent de près de 200 m² sera adapté à une grande variété d'usages (activités sportives, de loisirs…)



**Au coeur du bâtiment,** un patio végétalisé apportera une touche de verdure et de lumière naturelle à l'ensemble. En face se trouve la salle multi-activités. Sur la droite de l'image, une salle d'activités sera dédiée au centre de loisirs. Sur la gauche nous retrouvons les vestiaires.



**Salle d'activités** dédiée à l'accueil de loisirs

## Faire vivre le lieu

Cet espace a vocation à devenir un lieu partagé par tous les habitants. Tennis de table, yoga, danse, chant…, de nombreuses activités sportives et culturelles pourraient y être proposées. Une réflexion est actuellement engagée autour de la création d'une association qui aurait pour mission de coordonner et de développer ces différentes animations et initiatives. Si vous avez des idées, des projets n'hésitez pas à nous en faire part !

*Entreprises intervenants sur le chantier : Crescendo Conseil, Architecture Atome Saumur, TPPL, Chignard Marandeau SARL, Charpente Cénomane, 3C Étanchéité, Construction Métallique Saumuroise, Brit Alu, Antoine AM, Bourrigault, Chudeau, Gabriel, Lestable Molisson, Fouqueron, Eole, Dujardin Concepts*



# Les conseils municipaux

## VENDREDI 29 MAI 2026

### Devis de l'espace Branchereau des Lots n°5 et 16

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider et d'attribuer le lot n°5 « couverture bac acier » à la société Construction Métallique Saumuroise pour un montant de 176 729,92 € HT ; de valider et d'attribuer le lot n°16 « serrurerie » à la société Dujardin Concepts pour un montant de 16 666,37 € HT

### Devis « Fourniture et installation du nouveau copieur mairie »

Le photocopieur de la mairie doit être remplacé. Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la proposition de la société KOESIO pour l'achat d'un copieur neuf de référence « DX C3900 », d'un montant de 2 800 € HT, garantie 7 ans pièces détachées ;

### Devis pour l'installation d'une alarme incendie à l'école du Suzon

Un alarme incendie doit être installée à l'école publique du Suzon. Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis de la Société SAINT-BERNARD PROTECTION pour l'achat de 3 centrales d'alarme T4 radio et d'un détecteur de fumée d'un montant de 1 161,24 € HT soit 1 393,49 € TTC ;

### Devis des médailles de la commune

Une commande de médailles de la Commune de Neuillé doit être réalisé.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise « DRAGO Paris » pour l'achat de médailles supplémentaires pour un montant de 1 965 € HT soit 2 358 € TTC ;

### Devis du radar pédagogique

M. Flacelière Philippe, conseiller délégué, expose au conseil municipal le constat d'une vitesse excessive de certains véhicules, ce qui engendre des risques importants pour la sécurité des administrés, et plus particulièrement des piétons et des scolaires ;
Afin d'inciter les automobilistes à modérer leur vitesse, il est proposé d'installer un radar pédagogique « mobile ». Cet outil préventif affiche la vitesse des véhicules en temps réel de manière incitative.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat d'un radar pédagogique et accepte le devis de la société Altrad Collectivités pour un montant de 2 611 € HT soit 3 133,20 € TTC ;

### Cotisation France Services

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal le bilan de la participation 2025 demandée aux sept communes du pays Allonnais dans le cadre de la contribution à France Services ;
En 2025, 1362 usagers en Pays Allonnais ont bénéficié de France Services dont 59 personnes de la commune de Neuillé. Une contribution de 712 € est demandée au titre de 2025 basée sur le nombre de personnes ayant fait appel à France Services d'Allonnes ;
Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la somme de 712 € à France Services au titre de la contribution pour l'année 2025 ;

### Désignation d'un représentant au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire :

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité Monsieur BERTIN Guy comme représentant de la commune au sein de la C.L.E.C.T.

## VENDREDI 3 JUILLET 2026

### Participation 2026 au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que chaque année le Département sollicite une participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement. Ce dispositif permet aux ménages les plus fragiles de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement leur permettant d'accéder ou de se maintenir dans un logement.
Pour l'année 2026 la participation de la commune de Neuillé s'élève à 286,80 €.
Cette participation est calculée en fonction de la population DGF de la commune et du nombre de logements du parc social par rapport au nombre total de résidences principales sur le territoire.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la participation financière d'un montant de 286,80 € au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement, pour l'année 2026.

### Adhésion 2026 au Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF)

Le CNVVF est une association loi 1901 qui veille à l'organisation et au respect de la charte de qualité des « Villes et Villages Fleuris », le label national de la qualité de vie. Il assure son développement et sa promotion au niveau national, en lien avec les régions et les départements, et accompagne les communes dans la valorisation de leur identité paysagère.

Les missions du CNVVF :

- Être garant du label et de son organisation
- Orchestrer le label au niveau national
- Accompagner les communes dans la valorisation de leur territoire et de leur identité paysagère
- Animer et coordonner le réseau « Villes et Villages Fleuris »
- Assurer le développement et la promotion du label

La cotisation permet d'utiliser le logo du label sur différents supports de communication, de bénéficier de nombreux outils d'accompagnement mis à disposition de la commune tels que : expertises et conseils, charte graphique du label, kit de communication, documents techniques.
La commune est désormais labellisée « Une Fleur ».
La cotisation s'élève à 195 € pour la tranche de 1 000 à 3 499 habitants.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la somme de 195 € au CNVVF au titre de l'adhésion pour l'année 2026.

### Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) est un outil mis en place en partenariat avec les communes du Pays Allonnais pour organiser et développer des activités périscolaires et extra-scolaires à destination des enfants et des jeunes. Il coordonne notamment les accueils de loisirs.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention du Projet Educatif De Territoire Pays Allonnais 2026-2029.

### Classe découverte de l'école Simone Veil

Les élèves de l'école publique Simone Veil de Blou partiront en classe découverte du 5 au 9 octobre 2026 en Dordogne. Le montant du séjour s'élève à 13 639 € TTC. Il est financé par l'association des parents d'élèves (APEUP), les communes de Blou et Neuillé et une participation des parents.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la somme de 75€ / enfant pour les 18 enfants de Neuillé (soit 1 350€) et de participer à moitié pour les 7 enfants hors commune (soit 262.50€). La participation financière de la commune de Neuillé sera de 1 612.50€ pour le projet.

### Devis film de protection dans la salle de psychomotricité

Afin d'améliorer le confort de la salle de psychomotricité de l'école du Suzon, des films de protection solaire seront installés sur les fenêtres.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis de la Société Delbar & Belda pour l'achat de films solaires d'un montant de 1 110,00 € HT soit 1 332,00 € TTC ;



Les conseils municipaux

## VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

### Contribution aux frais de scolarisation ULIS

Une demande de participation financière d'un montant de 527,04€ a été formulée pour la scolarité d'un enfant en classe ULIS, résidant sur la commune.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de répondre favorablement à cette demande et de participer aux frais de scolarité qui s'élèvent à 527,04 € pour l'année scolaire 2025/2026.

### Contribution 2026 au SIVM du Pays Allonnais

M. le Maire expose aux membres du Conseil la participation de fonctionnement de 1,00 € par habitant, basée sur la population municipale par l'INSEE, en vigueur au 1er janvier de l'année, demandée aux sept communes du Pays Allonnais dans le cadre de leur contribution au SIVM du Pays Allonnais. Pour rappel le SIVM est un syndicat intercommunal qui a pour mission de faciliter les échanges entre les 7 communes du Pays Allonnais à travers l'achat de matériel en commun, la mutualisation des moyens et du matériel entre les services municipaux, la formation des agents ou encore la gestion de la maison de retraite d'Allonnes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la participation d'un montant de 1 028,00 €.

### Contribution 2026 à l'emprunt de l'EHPAD du Pays Allonnais

M. le Maire expose aux membres du Conseil l'échéance de l'emprunt contracté par le SIVM auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel de l'Anjou de 1,3 M€ en vue de participer au financement de l'extension de 30 lits de l'EHPAD du Pays Allonnais, réparti en fonction de la population municipale de chaque commune. Il en résulte une participation de 5,86 € par habitant.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de la contribution emprunt EHPAD 2026 d'un montant de 6 024,72 €.

### Taxe sur la vacance des locaux d'habitation au 1er janvier 2027

M. le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Extraits de l'article 1406 bis du code des impôts :
*« A. – La taxe sur la vacance des locaux d'habitation est due pour les logements vacants au 1er janvier de l'année d'imposition depuis au moins :*

*1- Une année lorsque le logement est situé dans une commune qui présente un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements entraînant des difficultés sérieuses d'accès au logement sur l'ensemble du parc résidentiel existant ;*

*2- Deux années lorsque le logement est situé dans une commune ne remplissant pas la condition prévue au 1. »*

Rappelle que la commune de Neuillé est considérée comme étant en zone non tendue et entre donc dans la catégorie 2 ;

Considérant que dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui s'applique sur le territoire, il est nécessaire en vue d'accueillir de nouveaux habitants de mettre à disposition des logements aujourd'hui vacants. Le taux de vacance de la commune est à ce jour de 12,73%.
Par cette délibération, le conseil municipal entend inciter à la mise à la location ou à la vente ces logements disponibles, tout en y associant les propriétaires.
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à compter du 1er janvier 2027.

### Mise en place de la commission d'harmonisation des cultures de maïs

Cette commission vise à gérer sur le territoire communal la coexistence des différentes variétés de maïs et faire respecter les réglementations sur les distances d'isolement afin d'éviter les pollutions croisées par le pollen.
Le Maire est de droit Président de la commission. Philippe Flacelière en est le Vice-Président.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la constitution de la commission.

## Mobilisés contre les déchets






Le samedi 13 juin, l'opération « Nettoyons la nature » a réuni une vingtaine de bénévoles parmi lesquels des enfants des écoles et des habitants de la commune. L'entreprise Kyrielle, partenaire de l'opération avait fourni les gants et le matériel pour la collecte des déchets. Cette année encore, beaucoup de canettes, emballages plastiques, mégots de cigarettes ont été ramassés sur les abords des routes et dans les espaces publics... La matinée s'est achevée autour d'un verre de l'amitié, l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur mobilisation et leur engagement. ■

## Le soleil a rendez-vous avec la lune






Les habitants étaient nombreux à venir assister à l'éclipse partielle du Soleil, mercredi 12 août.
Le phénomène a débuté vers 19h20, lorsque la Lune a commencé à « grignoter » progressivement le disque solaire. L'obscurité s'est alors progressivement installée jusqu'à ce que l'éclipse atteigne son maximum vers 20h20, avec près de 95 % du Soleil recouvert par la Lune.
Pour permettre à chacun de profiter en toute sécurité de ce spectacle, la mairie avait mis à disposition des lunettes d'observation adaptées. Une exposition sur l'éclipse solaire avait également été installée pour l'occasion. Les participants ont ainsi pu partager ensemble ce moment exceptionnel. ■

## Le café des parents



Le samedi 12 août, la mairie invitait les parents à partager un moment de convivialité autour d'un café. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les différentes animations proposées sur la commune, d'échanger sur la cantine scolaire et de répondre aux questions et aux attentes des parents. ■

## • Peur sur le village




Petits et grands sont invités à se retrouver **samedi 31 octobre, à partir de 16h30**, sur la place de l'église, pour un goûter d'Halloween !
Les enfants, accompagnés de leurs familles, pourront déambuler déguisés dans les rues du village à la recherche de friandises. Mais gare aux créatures en tout genre qui roderont dans le village... Merci aux habitants qui joueront le jeu en ouvrant leur porte aux enfants. ■

## • Côté jardin

Venez échanger vos plants, arbustes et végétaux en tous genres le **samedi 7 novembre de 10h à 12h** dans le Parc de la salle des loisirs. ■




L'actualité municipale

## Ambiance chaleureuse au repas des aînés








La mairie organisait le samedi 19 septembre le traditionnel repas des aînés à la salle des loisirs. Placée sous le signe du rouge et du noir, cette journée a réuni près de 90 convives, heureux de se retrouver et de partager un agréable moment autour d'un repas préparé par Wilfried et Sandrine Carré de l'Instinct Culinaire. Chansons, danses, quiz et musique ont rythmé l'après-midi animé par François Pierjean. Lucette Bodi et Claude Cousseau ont été mis à l'honneur en tant que doyenne et doyen de notre village.
Un grand merci aux jeunes de la commune qui ont participé au service et à monsieur et madame Dupré pour leur aide précieuse dans l'organisation du repas. ■

## • Le coin des bonnes affaires




Un vide ta chambre est organisé le **samedi 7 novembre de 10h à 18h** à la salle des loisirs. Entrée libre, buvette et restauration sucrée sur place. ■

Vous souhaitez exposer ?

Inscription à l'adresse : secretariat@neuille.fr ou au 02 41 52 51 10 / 2€ la table (1,80m)

## Sécurité routière



La mairie a fait l'acquisition d'un radar pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse sur les axes routiers de notre commune.
En plus d'afficher la vitesse pour informer les conducteurs, le radar enregistre le trafic routier dans les deux sens de circulation ainsi que la vitesse des passages. Ces données permettront d'analyser le comportement des automobilistes et de mettre en place des mesures en matière de sécurité. Le dispositif est mobile, il pourra être installé sur différents points de la commune (entrées de bourg, proximité des écoles, routes dangereuses...). ■



## • Lumières de noël

Le lancement des illuminations de noël aura lieu le **samedi 5 décembre à 18h** sur la place de l'église en présence du père noël. Distribution de friandises et vente de vin chaud. ■

## Nettoyons le Suzon



Samedi 26 septembre, les bénévoles avaient répondu à l'appel pour la matinée d'entretien des berges du Suzon. Après le café d'accueil, les participants se sont répartis sur différents secteurs. La Fontaine-Suzon, le Bel Air et la Gravelle au pieds du saule pleureur route des Longchamps. La matinée s'est terminée par un pique-nique offert par la mairie pour remercier l'ensemble des bénévoles. ■




# LES ÉCOLES PUBLIQUES DE NEUILLÉ ET BLOU

## En route pour une nouvelle année !

### Neuillé



**Les arts au coeur des apprentissages**

**2 CLASSES**

Les TPS-PS-MS avec Sonia Beugnon, enseignante et directrice, Danielle Yvon, ATSEM, et Ivanna Patoy, en service civique, et les GS-CP avec Claire Jézéquel, enseignante, Pascale Flacelière, ATSEM, et Sylvia Beillard, AESH.

**AU PROGRAMME !**

Visite de la Galerie sonore d'Angers, découverte de musées, spectacle des 3 Chardons et séances de Cinécole au Cube de Longué.

**MARCHÉ D'AUTOMNE**

Organisé par les enseignantes le 10 octobre, le soleil était de la partie, et petits et grands ont partagé un moment convivial !

### Blou

**Voyage scolaire et projets partagés**

**2 CLASSES**

Les CE1-CE2 sont avec Katia Coquemont, enseignante et directrice. Les CM1-CM2 avec Céline Consigney, et Adeline Dussol-Lavanant, AESH

**RETENEZ LA DATE !**

vendredi 4 décembre, marché de Noël à Blou

**SÉJOUR EN DORDOGNE**

Du 5 au 9 octobre, les élèves du CE1 au CM2 ont pris la route pour un séjour plein d'aventures : petit train dans la grotte de Rouffignac, visite de Lascaux II, château de Castelnaud et spéléologie. Des souvenirs plein la tête, et une belle façon d'apprendre, tous ensemble !











### APE

**Toujours là pour les écoles**

**LE BUREAU SE RENOUVELLE**

Élise Guillemet conserve la présidence, entourée de Nina Renou, Antonin Martineau, Amélie Rossard et Anaïs Le Thiec.

**DES PARENTS ENGAGÉS**

L'association organise des ventes pour financer les projets et aider les écoles à proposer des évènements festifs.

**À VOS AGENDAS !**

la fête de l'école : samedi 26 juin 2027 !





# Notre Dame des Champs

Une école qui grandit, s'illumine et s'ouvre sur le monde !

Cette rentrée, l'école fait le plein de nouveautés... et de belles énergies ! Avec **41 élèves inscrits et 8 nouvelles familles** accueillies, notre école continue de grandir et de construire, jour après jour, une communauté scolaire vivante et enthousiaste !

## Les lumières de l'école

Cette année, nous allons faire briller les « Lumières de l'école ». Ce thème d'année vise à éclairer les talents de chaque enfant, apprendre autrement et faire vivre les p'tites tribus !

Pour bien démarrer l'année, les élèves ont participé à un Coop'Game : des défis à relever par équipe et des missions à accomplir pour allumer les lumières de la curiosité, de l'entraide, du partage, des connaissances, de la créativité et des talents.

Une belle manière de poser les bases d'une année placée sous le signe du vivre et apprendre ensemble !

Chaque talent éclaire notre école !



## Apprendre dehors

Parce qu'apprendre ne se fait pas uniquement entre quatre murs, l'école du dehors occupe une place importante dans notre projet. Régulièrement, les élèves de la petite section au CM2 investissent une parcelle de forêt mise à dispostion dans le cadre d'un partenariat avec la famille Le Pelletier (château de Salvert) pour observer, expérimenter, chercher, coopérer... et ceux dans tous les domaines d'apprentissage : français, maths, découverte du monde, sport,...



## Une équipe dynamique



**Maternelle-CP** : Lucile BOURIGAULT et Lou MUSSET (étudiante en Master 2) et Cyrielle BAILLIEUL (apprentie ASEM).
**CE-CM :** Emilie GUIBERT et Elodie DUPUY (12 lundis dans l'année) accompagnées de Florine BARDIN (volontaire en service civique).
**Enseignante spécialisée** : Christelle BERRY
**Accompagnatrice garderie** : Sabrina GALAUP (matin et soir)

**Autant de regards, de compétences et d'idées nouvelles au service des enfants et de leurs apprentissages**

## APEL

Grâce aux bénéfices des actions de l'APEL et à la kermesse de fin d'année, la cour fait peau neuve ! Une table de ping-pong, une cabane et un toboggan accueillent désormais petits et grands pour de beaux moments d'amusement.

Dans les classes, au revoir la craie ! Les nouveaux tableaux Velleda, plus modernes et pratiques, viennent enrichir le quotidien des élèves.



## OGEC

L'année démarre fort côté OGEC ! Entre la matinée bricolage des familles pour rafraîchir l'école, la récupération de vidéoprojecteurs offerts par le collège Saint-Joseph et le remplacement à venir des portes de la salle de motricité, les projets avancent vite. Un grand merci aux parents pour leur précieux engagement !

## DON

En fin d'année, l'association ALERT nous a fait bénéficier d'un généreux don pour améliorer le confort des élèves.
En maternelle : chevalet, tables et chaises.
En CE-CM : tabourets Mogoo, tabourets et casiers.
Un grand merci à l'association ALERT pour son soutien !

## AGENDA

**27/11/2026**
Marché de Noël ouvert à tous

**30/01/2027**
Bal de l'école

www.neuille-notredame.fr  maitressesdespaturages  apelrotredamedesuchamps49

## La reprise à l'AS Vivy- Neuillé 90

Depuis fin Juillet, la saison 2026-27 a commencé avec un effectif global stable de près de 200 licenciés.
Après 2 montées successives de l'équipe A, et la montée également de la B, Julien CHEVALIER a repris en responsabilité cette saison les entraînements des Seniors avec un effectif de 58 joueurs, une nouvelle fois, il sera épaulé par Teddy ROUILLARD et Arnaud MORIN pour encadrer la quarantaine de joueurs lors des 2 séances d'entraînement par semaine.
Les jeunes du club sont pour la 4e année, entraînés par Romain COQUAU, aidé par Joël BANNIER et de nombreux autres éducateurs toutes les semaines, de nombreux dirigeants complètent l'encadrement les week-ends. Le Lundi soir est dorénavant un jour supplémentaire pour l'entraînement des U11, U13 et U15.

3 Equipes Seniors en D1, D3 et D5 sont engagées cette saison, ce sera une saison innovante avec nos deux premières équipes qui vont redécouvrir des niveaux très exigeants où il faudra se mettre rapidement à l'abri pour éviter de sérieuses désillusions.
En raison des conditions climatiques de cet été et l'état des terrains de foot, le district avait décidé de repousser le début du championnat au 20 Septembre pour toutes les catégories. Depuis la A a commencé par une victoire puis une défaite, La B démarre difficilement avec 2 défaites et enfin notre C avec 2 victoires continue sur sa lancée de la saison dernière.
En coupe de France, l'équipe A a fait 2 tours en s'inclinant face à Angers SCA une R3 (1-5), après avoir battu au 1er tour Parcay une équipe de D3 (6-1), elle est toujours en course en Coupe Pays de la Loire.
Les autres équipes seniors sont dans les différentes coupes de district.
En Jeunes les différentes équipes sont engagées :
1 Equipe de U15 en entente avec Vernantes est inscrite en D3, elle se compose de 16 joueurs, et ambitionne le haut de tableau.


U9


U11

1 Equipe de U13 joue en D2 et elle est composée de 14 joueurs.
2 Equipes de U11 avec 25 joueurs abordent la saison avec sérénité en alliant formation et perfectionnement.
En U6-U7 et U8-U9, 30 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs, privilégiant l'apprentissage des bons gestes du footballeur.
Les nouveaux joueurs seront les bienvenus pour compléter les différentes équipes, il suffit de venir au stade aux jours et heures des entraînements pour faire connaissance des responsables présents et d'éventuellement s'inscrire. ■

**PROCHAINES MANIFESTATIONS :**
***Sam. 7 nov. 2026 :*** Grand Loto Salle des Bassauges à Vivy
***Sam 6 Fév. 2027 :*** Concours de belote au club-House
***Sam. 12 juin 2027 :*** 26e Tournoi de Jeunes – Challenge Michel-Mandot

*Stade : 02-41-52-50-63*
*Sébastien ECK: 06-19-15-21-94*
*Romain COQUAU: 06-45-56-53-17*
*Willy DELAUNAY: 06-79-01-57-69*

**PROCHAINS MATCHS SENIORS SUR LE STADE DE VIVY**

Dim. 1er Nov. à 12h30 **ASVN C** – ASVR Ambillou C et **ASVN B** – Angers SCA B et à 15h **ASVN A** – ST Georges-Trémentines A
Dim. 15 Nov. à 12h30 **ASVN C** – ES Puy-Vaudelnay C et **ASVN B** – US Beaufort B et à 15h **ASVN A** – Angers Croix-Blanche A
Dim. 29 Nov. à 12h30 **ASVN B** – Est-Anjou B et **ASVN B** – Mazé B et à 15h **ASVN A** – CS Le Lion d'Angers A
Dim. 13 Déc. à 12h30 **ASVN C** – ES Aubance Brissac C et **ASVN B** – Angers Mayotte A et à 15h **ASVN A** – Ste Gemmes d'Andigné A
Dim. 24 Janv. à 12h30 **ASVN C** – EAN Noyant B et **ASVN B** – AS Bayard Saumur B et à 15h **ASVN A** – FC Maybéléger A
Dim. 7 Fév. à 12h30 **ASVN B** – Bauné-Val Baugeois A et à 15h **ASVN A** – AS St Sylvain B





## L'Intrépide Neuillé lance sa saison !

C'est reparti pour l'Intrépide Neuillé ! En ce début d'année, notre club aborde la compétition avec un groupe motivé de 25 licenciés.



Pour cette nouvelle saison, l'équipe est engagée en championnat de Division 5 et dispute également le Challenge Hubert Sourice.
Pour des raisons logistiques, le club s'adapte : le temps de la réalisation des travaux de ses futurs vestiaires, l'équipe est accueillie sur la commune de Saint-Martin-de-la-Place pour ses matchs et ses entraînements.

À vos agendas, le traditionnel bal de L'Intrépide est programmé le Samedi 27 Mars.
Les joueurs et les dirigeants comptent sur le soutien de leurs supporters pour venir les encourager tout au long de l'année au bord du terrain ! ■

Composition du Bureau :

Co-président : Bastien BELLIER et Damien COURVOISIER
Trésorier : Maxim JOSEPH ; Trésorier adjoint : Antoine BESNARD
Secrétaire : Alexis MAILLARD ; Secrétaire adjoint : Gwen DUBORPER



## Succès pour la Neuilléenne

Dimanche 7 juin, le comité des fêtes de Neuillé organisait sa randonnée pédestre. Plus de 200 marcheurs ont répondu présents pour découvrir ou redécouvrir les sentiers de notre commune à travers les trois parcours proposés. Et comme nouveauté cette année, les organisateurs proposaient un repas le midi, histoire de prolonger ce moment de convivialité. ■














- **La soirée dansante du comité**

Le comité des fêtes organise son repas dansant le samedi 21 novembre. Au menu : Paleron de porc confit, cuisiné par l'Instinct Culinaire.
Repas à 25€. La soirée sera animée par DJ Sirène. ■
Réservation au 06 79 13 07 91 ou 06 20 53 28 46.

# Les associations

## Un programme animé pour la tablée Neuilléenne

La tablée a attiré cette année encore un grand nombre de participants. L'après-midi, 34 équipes se sont affrontées lors du concours de pétanque. En parallèle, dans le cadre des 80 ans du solex, le comité des fêtes avait réuni les passionnés du mythique deux roues pour une balade à travers le village et aux alentours.
En début de soirée, un apéritif offert par la mairie a été servi puis les convives ont pu s'installer sous les chapiteaux pour partager leur repas. Le groupe Fer Play a animé la soirée en reprenant des morceaux incontournables de la scène pop-rock.
Cette année, le feu d'artifice n'a pu être tiré pour des mesures de sécurité en raison des travaux de la salle multi-activités.
Un grand merci aux bénévoles pour leur aide à l'installation du site ! ■







# L'actualité *d'ici ou d'ailleurs*





## Produits du terroir

Vendredi 12 juin, notre commune accueillait le marché des producteurs du Pays Allonnais. Une douzaine de producteurs étaient présents pour proposer leurs produits locaux et artisanaux. Les marchés sont organisés par la chambre d'agriculture des Pays de la Loire en partenariat avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. ■




## Le cinéma s'invite à Neuillé

Mardi 25 août, les *Estivales de Loire* ont fait étape à Neuillé le temps d'une soirée pour une séance de cinéma à la belle étoile. À la tombée de la nuit, la centaine de spectateurs présents a pu assister à la projection du film Juste une illusion réalisé par Éric Toledano et Olivier Nakache. Un évènement culturel organisé par la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire en partenariat avec le cinéma Le Grand Palace de Saumur. ■



# L'actualité *d'ici ou d'ailleurs*

## Romain, un jeune apprenti médaillé d'or


*L'équipe du garage AD Automobiles de l'Authion*

Romain Monet, jeune neuilléen, élève en terminale Bac Pro en Maintenance des Véhicules à la MFR La Rousselière de Montreuil-Bellay a décroché cette année deux médailles au concours des meilleurs apprentis de France.

Passionné depuis toujours par l'univers automobile, Romain savait dès son plus jeune âge qu'il s'orienterait vers les métiers de la mécanique.
C'est à partir de la 3ème qu'il décide de concrétiser son projet et de préparer son entrée en Bac Pro l'année suivante. Il rédige alors son CV, prend son scooter et part à la recherche d'une entreprise prête à l'accueillir en alternance.
C'est le garage AD Automobiles de l'Authion à Longué-Jumelles qui va lui permettre de faire son apprentissage. Une entreprise que le jeune homme connaît bien puisque son père Thierry y travaille depuis 34 ans en tant que mécanicien. Romain alterne ainsi les périodes de formation à la MFR et les semaines de travail au garage.


*Romain et son père Thierry*

Au fil de son apprentissage, il découvre un métier passionnant mais complexe qui demande beaucoup de rigueur, de précision et de responsabilité. « *Le métier de mécanicien automobile a beaucoup évolué ces dernières années notamment avec l'électronique. Chaque modèle de voiture possède ses propres spécificités, il faut se former régulièrement pour maîtriser les nouvelles techniques et les nouveaux outils* » précise Thierry.

En début d'année, Romain se lance un défi en s'inscrivant au concours des meilleurs apprentis de France. Une démarche qu'il garde d'abord secrète. C'est au moment de passer les épreuves que ses parents l'ont appris ! « *Le concours se déroule en une série d'épreuves à la fois théoriques et pratiques : réalisation d'un diagnostic, recherche de panne, démontage/remontage d'une boîte de vitesse, intervention sur un moteur, contrôle des circuits électriques et électroniques...*» explique Romain.

Il obtient la médaille d'or départementale et la médaille d'argent au niveau régional. De belles récompenses pour tout le travail accompli. Romain ne souhaite pas pour autant s'arrêter là, il s'est inscrit à la WorldSkills, une compétition qui permet aux jeunes professionnels de mesurer leur savoir-faire dans différents métiers. Les sélections se déroulent au niveau régional, national puis international. En Pays de la Loire, elles auront lieu en février 2027 au Parc des expositions d'Angers.

En juin 2027, il passera les épreuves du Bac Pro puis il envisage de poursuivre ses études en BTS. Pour cela, il recherche activement un concessionnaire automobile dans le saumurois qui lui permettra de faire un contrat d'apprentissage.


*Cérémonie de remise des médailles du concours aux Greniers Saint Jean à Angers*

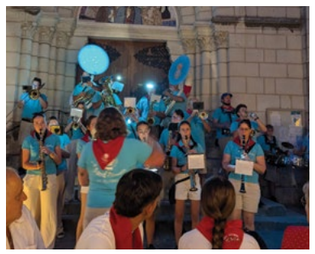
Nous lui souhaitons une bonne route et beaucoup de réussite dans la poursuite de son parcours professionnel. ■

## L'été au P'tit Neuilléen

Le bar-restaurant Le P'tit Neuilléen a animé Neuillé tout l'été avec ses soirées à thème. Il y en avait pour tous les goûts, soirée moules frites, cochonaille, côte de boeuf, et bien sûr la Féria Neuilléenne. D'autres soirées sont prévues dans les prochaines semaines. N'hésitez pas à vous rendre au P'tit Neuilléen pour y manger ou pour boire un verre, Anthony et Stessy seront ravis de vous accueillir, et vous participerez à faire vivre notre commerce local !

*Lundi : 9h30-14h00*
*Mardi : 9h30-14h00*
*Mercredi : fermé*
*Jeudi : 9h30-14h00/17h30-20h30*
*Vendredi et samedi 9h30-14h00/17h30-21h00*
*Dimanche: 9h30-14h00*

*Tél : 02.77.70.54.43*






# Le carnet

## Naissances

**WENGERT** Thaïs, Nelly, Marie, *le 12 juin 2026*
**SORIN** Mayana, Elina, *le 17 mai 2026*
**PICARD** Hélios, *le 21 juin 2026*
**MOREAU** Maho, Yann, Nicolas, *le 3 août 2026*
**BOURGERIE** Sacha, Jacques, Pascal, *le 22 août 2026*
**LECLAIR ALAMAT** Louise, Marylène, Isabelle, *le 9 septembre 2026*
**LÉGER** Noah, Gabin, *le 18 septembre 2026*

## Mariages

Fabien **BAUMARD** et Olivia **KAPUSTA,** *le 18 juillet 2026*
Clément **RIGAULT** et Malvina **LOPPÉ,** *le 8 août 2026*
Jean-François **BRÉMAUD** et Sylvie **COLSON,** *le 12 septembre 2026*

## Décès

Philippe **JAUNEAU**, le 10 septembre 2026

## L'église abrite des Grands murins


© LPO Anjou

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a réalisé le suivi de la colonie de Grands murins qui loge dans les combles de l'église de Neuillé. D'après le recensement, il y a à minima 78 individus, ce qui constitue l'un des plus hauts effectifs recensés depuis près de 10 ans (le record étant de 93 individus en 2015). Au moins un juvénile a été observé ce qui confirme que la colonie utilise toujours ce bâtiment pour mettre bas et élever sa progéniture. Ces résultats sont très encourageants et permettent de dire que même si les effectifs sont fluctuants, les individus semblent se maintenir dans les environs.
Le Grand Murin (*Myotis Myotis*) est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Les femelles élèvent leurs petits dans le calme de greniers spacieux ou d'anciennes granges, et choisissent souvent les bâtiments historiques comme les églises ou les châteaux. Elles sont très fidèles à leur colonie de naissance. Les Grands Murins chassent essentiellement des coléoptères dans les vieilles forêts de feuillus et les terres d'agriculture traditionnelle. L'hiver, ils hibernent dans des grottes naturelles offrant des conditions climatiques stables.
*(source : LPO Anjou, Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels).* ■

## Collecte 2027 des déchets ménagères







L'entreprise Kyrielle diffuse son calendrier 2027 de collecte des bacs de tri et d'ordures ménagères. Des exemplaires papiers seront disponibles en mairie. Vous pouvez également télécharger l'application sur votre smartphone afin d'obtenir toutes les informations sur les jours de ramassage et recevoir des notifications. ■

## L'AGENDA

- **SAMEDI 31 OCTOBRE** | à partir de 16h30
  **Goûter d'Halloween**
  *Place Saint Médard*
- **SAMEDI 7 NOVEMBRE** | 10h-12h
  **Troc Plantes**
  *Parc de la salle des loisirs*
- **SAMEDI 7 NOVEMBRE** | 10h-18h
  **Vide ta chambre**
  *Salle des loisirs*
- **MERCREDI 11 NOVEMBRE** | 11h30
  **Commémoration de l'armistice 1918**
  *Mairie*
- **VENDREDI 27 NOVEMBRE** | 19h
  **Marché de noël de l'école privée**
  *École N.D. des champs*
- **VENDREDI 4 DÉCEMBRE** | 19h
  **Marché de noël de l'école publique**
  *École Simone Veil de Blou*
- **SAMEDI 5 DÉCEMBRE** | 18h
  **Illuminations de Noël**
  *Place Saint Médard*
- **JEUDI 21 JANVIER** | 19h
  **Voeux du maire**
  *Salle des loisirs*